

**Conseil d'école**  
**lundi 12 juin 2023**

**Présents :**

Angélique CARDOSO, Laëtitia DENIZHAN, Toni DOMINGOS, Céline GIRAUT, Elodie DA GRAÇA, Müge KOSE, Frédéric GARCIA, Christelle MARTINS, Sandrine LARGER, Vania DINIS SOARS, Dorothée BOYER, Claire RUBI

Représentants de parents d'élèves de la liste présentée par la FCPE.

Mme Jacqueline SAUNIER, Adjointe au Maire de Mandres-les-Roses déléguée auprès du Conseil D'école

Mme Hélène CORDOIRO, Responsable du service Enfance Jeunesse et Population

Magali BOUKHERS, Céline BOELEN, Vanessa DEMEURE, Coralie MOIROD, Stéphanie GUIMARD, Adeline MINEAU, Nabila MEYBLUM, Anne-Cécile LOISELET, Tessa DUARTE, Céline PHONETHIPSVADS, Fanny BELLENGER, Nathalie POPHILLAT, enseignants  
Anne-Claire MANGÉ, enseignante directrice de l'école

**Excusés :**

Mr NEIL, Inspecteur de la circonscription de Marolles en Brie

Mme Richard, Mr Hatier, enseignants

Président de séance : Anne-Claire MANGÉ

Secrétaire de séance : Stéphanie GUIMARD

**Ordre du jour :**

- **Bilan de l'année 2022 – 2023**
- **Prévisions Rentrée 2023**
- **Coopérative**
- **Sécurité : retour sur l'exercice de mise en sûreté**
- **Equipe d'animation : formation**
- **Retour sur la conférence « Harcèlement » et communication**

**1. Bilan de l'année 2022-2023**

Beaucoup de projets ont été mis en œuvre cette année à l'école des Charmilles. Une rétrospective en images est proposée aux membres du conseil d'école.

Voici une synthèse des actions déjà menées ou à venir.

Au CP :

- Intervention les As du web sur les dangers d'Internet
- Participation au concours Plume en Herbe
- Intervention d'une sculptrice, réalisations de sculptures et exposition pour les familles
- Spéléobox avec l'USEP
- Fête du 100<sup>ème</sup> jour
- Visite de la fondation DUBUFFET
- Représentation théâtrale avec les familles

Au CE1 :

- Projet art avec l'intervention du GPSEA
- Exposition Mandr'art
- Intervention d'une illustratrice
- Sortie à Versailles
- Chorale intergénérationnelle avec les seniors de la ville et les grands-parents, suivi d'une représentation avec les parents (chorale + présentation du clip)

Au CE2 :

- Exposition Mandr'art
- Fête du 100<sup>ème</sup> jour

- Spéléobox avec l'USEP
- Sortie au parc des félins

Au CM1 :

- Semaine olympique et paralympique avec l'USEP
- Exposition Mandr'art
- Projet théâtre avec représentation au CE2-CM1
- Participation au concours Plume d'école en CE2-CM1 ( 4<sup>ème</sup> prix)
- Exposition sur les jeux olympiques
- Sortie à Vaux le Vicomte
- Participation à l'opération Scolafoot avec rencontres USEP

Au CM2 :

- Liaison avec le collège (visite + assister à deux cours donnés par des professeurs de 6<sup>ème</sup>)
- Projet Laïcité en CM2B
- Spéléobox avec l'USEP
- Visite du musée de la Grande Guerre à Meaux
- Intervention des anciens combattants
- Projet cinéma
- Participation au défi des journaux scolaires organisés par l'OCCE

Toutes les classes participeront à « 1, 2, 3 courez volez » le 23 juin.

**L'équipe enseignante remercie la municipalité qui finance en grande partie les sorties des élèves et nous associe aux différentes manifestations organisées dans la ville.**

## 2. Prévisions Rentrée 2023

A ce jour, les effectifs prévisionnels sont les suivants :

Actuellement	Prévisions rentrée 2022
<b>82 CP</b>	<b>53 CP</b>
<b>73 CE1</b>	<b>83 CE1</b>
<b>59 CE2</b>	<b>73 CE2</b>
<b>74 CM1</b>	<b>58 CM1</b>
<b>67 CM2</b>	<b>71 CM2</b>
<b>355 élèves pour 14 classes</b>	<b>338 élèves pour 14 classes</b>
<b>25,35 élèves (moyenne/classe)</b>	<b>24,14 élèves (moyenne/classe)</b>

5 déménagements nous ont été signalés.

2 familles ont déjà contacté l'école pour inscrire leur enfant.

2 élèves sont maintenus dans leur niveau.

La structure retenue est la suivante, sous réserve de l'évolution des effectifs. Elle a été transmise à la circonscription pour avis final.

	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
	53	83	73	58	71	338
CPA	23					23
CPB	22					22
CP-CE1	8	12				20
CE1A		24				24
CE1B		24				24
CE1C		23				23
CE2A			25			25
CE2B			24			24
CE2C			24			24
CM1A				25		25
CM1B				25		25
CM1-CM2				8	17	25
CM2A					27	27
CM2B					27	27

Nous avons obligation de limiter les effectifs à 24 en CP et CE1.

### NOMINATIONS DES PERSONNELS

2 postes d'accueil de deux binômes de fonctionnaires stagiaires ont été réservés par l'administration.  
 2 postes de Maîtres Formateurs étaient vacants au mouvement. Ils ont tous les deux été pourvus début juin. Mesdames LABRY et VENUAT rejoindront l'équipe enseignante.  
 2 postes « bloqués » pourront être obtenus à titre provisoire.  
 Les compléments de service des Maîtres Formateurs seront nommés à Titre Provisoire (pour 1 an) dans les prochains jours ou au cours de l'été. Il y aura l'année prochaine 6 maîtres formateurs sur l'école, ce qui entraîne deux temps pleins de complément de service.  
 Le poste de direction n'était pas vacant au mouvement. Il pourra éventuellement être obtenu lors de la phase d'ajustement de nouveau de manière provisoire.

### RENTÉE SCOLAIRE 2023

La rue de Fougasse sera encore en travaux à la rentrée et ce pour une durée de 3 à 4 mois. Les horaires actuels seront donc conservés.

Horaires modifiés	maternelle	élémentaire
Entrée matin	8h15 – 8h25	<b>8h25 – 8h35</b>
Sortie midi	11h20 – 11h25	11h30
Entrée après-midi	13h15 – 13h25	13h20 – 13h30
Sortie	16h20 – 16h25	<b>16h35</b>

La pause méridienne a lieu de 11h30 à 13h20. Les élèves sont ramenés directement dans les classes par les animateurs.

A 13h20, les élèves rentrent par la grille et montent directement en classe.

Comme cette année, les sorties s'effectuent par la grille et la porte vitrée en fonction de la localisation des salles de classe. La répartition sera affichée devant l'école.

Nous conserverons également les trois services de récréation du matin et de l'après-midi.

### BUDGET 2023

Fonctionnement : 13 500 €, 37,92 €/élève sur une base de 356 élèves.

Ce budget nous permet de commander une grande partie du matériel nécessaire au fonctionnement des classes et à la mise en place des apprentissages.

Transport : 7000 € sur une base de 14 classes (500 € par classe). Avec l'augmentation importante du prix de la location d'un car, nous ne sommes plus en mesure d'assurer 2 sorties par an pour chaque classe.

Projets : 6000 €

## LISTES DE FOURNITURES RS 2023

- Une grande partie du matériel nécessaire est commandé en juin par les enseignants, il reste toutefois à charge des familles le matériel individuel.
- Les listes doivent être validées par le conseil d'école, elles seront ensuite envoyées aux familles et affichées devant l'école. Elles seront également intégrées dans un livret d'accueil contenant une présentation de l'école et son fonctionnement.
- Le budget alloué par la mairie est en légère baisse par rapport à l'année dernière, alors que le prix des fournitures a augmenté, notamment le prix du papier. Pour cette raison, l'équipe enseignante a choisi de rajouter une ramette de papier dans la liste des fournitures de chaque classe.

## PERMANENCE DE RENTRÉE

Une permanence sera sûrement assurée mercredi 30 et jeudi 31 août, il y a possibilité de prendre rendez-vous en adressant un mail à l'école.

**Les listes de classes seront affichées le vendredi 1<sup>er</sup> septembre en fin d'après-midi.**

Les élèves rentreront le LUNDI 4 SEPTEMBRE à 8h35 sauf les CP qui seront accueillis à partir de 9h avec leurs parents dans la cour de l'école.

**Une réunion pour les futurs CP aura lieu jeudi 29 juin à 18h.** Il y aura également une réunion de rentrée pour les nouveaux arrivants lundi 4 septembre à 9h30.

### 3. Coopérative

La vente des photos a rapporté 2440 € à l'école.

L'USEP a remboursé un car pris en juin 2022 dans le cadre des Jeux du Val de Marne : + 871 €

La coopérative finance les projets de classe : 2316,02 € depuis le début de l'année.

Les frais relatifs à l'OCCE sont les suivants :

Cotisations OCCE : 678,60 €

Assurances : 94,25 €

Frais de tenue de compte : 13,20 € par mois

Au 12 juin 2023, le solde du compte est de : 9 589,01 €

Ce solde ne tient pas compte des dernières dépenses du mois de juin et de la location d'un car pour les Jeux du Val de Marne.

### 4. SÉCURITÉ

#### Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS)

L'Académie de Créteil n'a pas donné de scénario particulier. Nous avons choisi le cas d'une voiture stationnée rue de Rochopt, avec un nuage de fumée donc risque d'explosion.

L'exercice a été réalisé le **7 juin 2022 entre 11 heures et 11h30.**

Toutes les consignes ont été données aux enfants en amont. L'exercice est différent du PPMS Intrusion. Les élèves doivent évacuer les salles de classe et se réfugier au gymnase.

Le temps d'évacuation a été de 4 minutes. Toutes les classes se sont déplacées dans le calme. Toutes les familles avaient été prévenues car il n'y avait aucune possibilité de rentrer ou de sortir de l'école pendant 30 minutes.

La police pluricommunale était présente. Cela nous a permis de mettre en évidence un dysfonctionnement au niveau des PAI. Ceux-ci sont stockés dans la salle des maîtres.

S'il y a évacuation (gymnase ou parc selon le scénario), les PAI peuvent être emportés.

S'il y a confinement dans les classes, ils sont difficilement accessibles.

Une des solutions serait de demander aux familles de fournir les médicaments d'urgence en deux exemplaires : un serait conservé en classe, l'autre en salle des maîtres et donc accessible pour le périscolaire comme c'est le cas aujourd'hui.

Un troisième exercice incendie a eu lieu au mois de juin. Personne n'était prévenu en amont. Le temps d'évacuation de 2 min 12 est dans les normes. Compte-tenu du nombre de classes et de personnes intervenant dans celles-ci, il apparaît toutefois primordial de renforcer dès le début de l'année les consignes de mise à l'abri.

## 5. Equipe d'animation : formation

Les parents d'élèves demandent quelles sont les formations dispensées aux animateurs. La municipalité répond que les formations dispensées lors du BAFA et du BAFD abordent différents sujets comme la gestion des conflits et le harcèlement. De plus, chaque année, les animateurs ont accès à différentes formations relatives à leurs missions. Ces formations sont obligatoires.

## 6. Retour sur la conférence « harcèlement » du mois de mars

Les retours donnés par les parents d'élèves sont mitigés. Ils déplorent notamment le manque de solutions proposées.

En ce qui concerne le plan PHARE mis en place à l'école depuis l'année dernière, une cellule destinée à gérer les cas de harcèlement sera mise en place l'an prochain. Elle comprendra un enseignant de chaque niveau, le psychologue scolaire, ainsi qu'un membre du périscolaire.

## Remerciements aux participants à ce troisième Conseil d'École.

À 19 h 25, l'ordre du jour est épuisé et la séance est levée.

Compte-rendu rédigé par Anne-Claire MANGÉ directrice de l'école  
à partir des notes prises par Stéphanie GUIMARD

La directrice de l'école

Représentant élu de la  
liste FCPE

École Élémentaire d'Application  
LES CHARMILLES  
1 RUE DE ROCHOT  
94520 MANDRES-LES-ROSES  
01 45 98 82 21  
ce.0940679C@ac-cd77.fr

Anne-Claire MANGÉ

Angélique CARDOSO